

444. Histoire

L. E. P.
HISTOIRE

DU CÉLÈBRE

J. N. HART,

VOLEUR INSIGNE,

EXÉCUTÉ à QUÉBEC,

Le 10 Novembre, 1826,

Pour Vol Sacrilège dans la Cathédrale

CATHOLIQUE de Québec.

La lampe d'argent évaluée à 150 \$, 3 saines

23. Crucifix 28. 2 boîtes argent 11. 13

Le Crime tôt ou tard conduit à la Potence.

*2 nappes
10/-
1 rideau
d. m.*

NOUVELLE EDITION,

Augmentée d'une PREFACE et d'une
COMPLAINTÉ très-analogues au sujet.

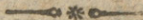
TROIS-RIVIERES:

CHEZ LUDGER DUVERNAY,

Imprimeur, Libraire et Relieur.

.....
1826.

PREFACE.



IL suffirait ce semble, de présenter à tout homme raisonnable, la vie du célèbre HART, pour détourner du chemin qui l'a conduit à l'échafaud, ceux qui se sentiraient portés au même vice ! Mais outre qu'un tel récit n'offre que des faits sans commentaires, il est assez raisonnable de supposer que quelques légères remarques placées au commencement de cette narration, auront l'effet salutaire de forcer à les méditer, ceux qui n'ont pas l'habitude de la réflexion.

Quel exemple pour la jeunesse ! Quel terrible tableau de la misère dans laquelle plongent l'homme, le vice et la pratique des mauvais principes ! John Hart aurait pu aisément gagner sa vie, vu que tout le monde le peut ; avec de la bonne volonté et de l'industrie, on ne manque jamais de se procurer le nécessaire. Au lieu de travailler comme un honnête homme, Hart commence par se montrer trop lâche pour gagner sa vie à la sueur de son front ; il commence à se dégrader en cessant d'être courageux.

L'oisiveté est la mère de tout vice ! Rien de plus vrai chez ce malheureux : il ne se contente pas d'être un voleur, il se livre à la débauche la plus crapuleuse. Quel usage, par exemple, fait-il du premier objet qu'il dérobe ? il le vend, et en consacre le produit à satisfaire cette malheureuse passion qui désole à présent le monde entier, L'IVROGNERIE ; ce vice dégradant qui chez-lui fut pour

ainsi dire le sentier glissant qui le fit trébucher, et qui, chez tant d'autres est l'avant-coureur de tant de crimes! Combien de jeunes gens qui seraient la consolation et le soutien des vieux jours de leurs parens, combien de malheureux pères de famille qui seraient encore les soutiens honorables de ceux sur lesquels DIEU leur a donné autorité; en un mot combien de gens qui seraient de bons *Citoyens*, qui seraient l'honneur et l'ornement de leur pays, et qui aujourd'hui *rougissent* ou du moins devraient rougir, de s'être adonné à un vice aussi affreux et aussi dégradant pour l'humanité!!.....

HART nous prouve la justesse de cet avancé, par sa fin déplorable; il n'est pas sitôt devenu un ivrogne, qu'il perd toute pudeur, une démoralisation complète se montre dans toutes ses actions; voilà chez-lui le fruit de son premier faux pas, son renoncement à se comporter en homme.

Mais encore s'il avait éprouvé quelque bonheur dans le cours de sa vie coupable? il n'aurait pas eu à la vérité de quoi se féliciter de s'être abandonné au vice, mais il aurait au moins eu quelques petites consolations. Loin de là; Hart vicieux, est et doit être malheureux. A peine a-t-il commis un vol qu'il est découvert, traîné devant la Police, mis et retenu en prison, traduit devant la Cour, trouvé coupable, condamné à toutes sortes de peines, voilà le juste châtement de ses mauvaises actions. Il a même le malheur de se voir trahi et abandonné par ses *amis* les plus *intimes*, ses compagnons de crime, par la raison toute simple que celui qui est assez gueux pour mettre la main sur le bien d'autrui, l'est assez pour trahir ceux auxquels il a juré fidélité. Que lui reste-t-il donc? Quelle consolation éprouve-t-il? Aucune. Il ne lui reste d'autre souvenir, d'autre pensée que celle

qui lui retrace à chaque instant, sa vie horrible, et qui le force à se dire à lui-même " En cessant d'être homme, je suis devenu vicieux et scélérat ; j'ai toujours été malheureux, je n'ai plus qu'à me flatter que je ne périrai pas sur l'échafaud ! ! "

Cette triste perspective ne s'est malheureusement réalisée que trop tôt. A la fleur de l'âge il a vu sa carrière terminée sur un échafaud !

" Jeunes gens, vous surtout heureux habitans de la campagne, honnêtes et paisibles laboureurs, lisez la vie de JOHN HART, et dites à vos enfans que là où il n'y a ni religion, ni sentimens, se trouvent la misère et le malheur. Hart aurait pu comme vous tous, être respectable, il a voulu être scélérat, il a péri en scélérat : chatiment réservé à tous ceux qui suivront ses traces.

HISTOIRE
DE
JOHN HART.



JOHN HART naquit à Fredérickton en 1797. Ses parens étoient Anglais, et il étoit le sixième et le dernier enfant de sa famille. A l'âge de 10 ans il fut enrolé dans le 104me. Régiment comme tambour et durant près d'onze années de service comme tel, sa conduite ne mérita aucun reproche. En 1817 le Régiment fut remercié, et Hart se trouvant libre, ne crut pouvoir mieux faire que de joindre le 76me. Régiment, dans lequel il demeura trois ans; mais à cette époque il étoit devenu si méchant, qu'après avoir reçu sur les épaules plus de six à sept cens coups de fouet pour avoir frappé les sergens et les caporaux, il en fut chassé pendant son séjour à Québec, où il se trouva enfin en liberté.

Désirant revoir ses parens, il résolut de retourner au Nouveau-Brunswick, son pays natal, et s'embarqua à bord d'une Goëlette sous son uniforme, et s'engagea à travailler pour son passage. A peine fut-il embarqué que le capitaine le mit à goudronner les cordages des a-

grès ; mais Hart bientôt dégoûté de ce nouveau genre de vie, s'en retira au bout de quatre jours. Il avouait lui-même que jusqu'alors il n'avait encore commis d'autre crime que d'avoir frappé des officiers subalternes mais arrogants dans le régiment qu'il venait de quitter. Son humeur violente et emportée ne lui permettait pas de souffrir une insulte de qui que ce fût, l'engagea souvent dans les querelles. Ayant donc abandonné son projet de revoir sa patrie, il forma le dessein de se rendre dans le Haut Canada ; mais après avoir été retardé pendant neuf jours à New-Liverpool, il revint à Québec, où il commença à déployer les dispositions de son caractère pour le vice et le libertinage. Ce fut alors qu'il commisit son premier crime en volant un Bonnet Ecossais du magasin de Mr Young, à la basse-ville de Québec, de la manière suivante.

Un jour que Hart était en humeur de se divertir, il rencontra par hasard un nommé John Robinson, qui, quoiqu'il ne fût pas en connaissance intime avec lui depuis longtems, lui demanda s'il avait de quoi *traiter* un ami.

Hart offrit de partager volontiers avec lui le peu d'argent qu'il avait, et ils se rendirent tous deux au cabaret voisin, et dépensèrent le peu qu'ils possédaient à boire et à manger. En sortant de la maison, Robinson appercevant un bonnet écossais suspendu à la porte de Mr. Young, persuada à Hart de l'enlever, en lui

disant qu'ils pourraient en retirer assez pour se divertir encore, et lui prêta un couteau pour couper la ficelle qui l'attachait. Hart se rendit aussitôt au conseil de son camarade, et enleva le bonnet qu'il vendit aussitôt après pour trois chelins, à un nègre à bord d'un vaisseau au quai du Roi. Ils se rendirent donc à un autre cabaret pour jouir du fruit de leur dépouille; et pendant que Hart était à démêler avec un querelleur, Robinson s'évada, et courut chez Mr. Young lui demander s'il avait perdu quelque chose. Mr Young ne s'étant pas encore aperçu du vol, Robinson lui fit voir qu'on lui avait pris un bonnet écossais, et lui demanda en même tems combien il lui donnerait s'il lui livrait le voleur. Mr. Young lui dit que le bonnet n'était pas d'un grand prix, mais qu'il allait le faire prisonnier lui-même s'il ne lui révélait aussitôt le mystère. Robinson alarmé, le conduisit à la maison où il venait de laisser Hart qu'il lui désigna comme étant le voleur. Celui-ci fut en conséquence traduit devant les Magistrats, ayant son camarade pour accusateur; mais tous deux furent considérés comme également coupable, et condamnés à deux mois de maison de correction. Son terme expiré, Hart recouvra sa liberté, mais sans un seul denier; ce qui le détermina à saisir la première occasion de s'en procurer. Dans cette pensée, le hazard le conduisit près d'un corps de-garde, et au moment où la sentinelle appel-

fait la troupe en dehors, il s'introduisit dans la chambre, sous prétexte d'allumer sa pipe, enleva une montre dont le bruit venait de frapper son oreille, et s'enfuit.

Se croyant en sûreté, Hart, après avoir vendu la montre, se rendit à un autre corps-de-garde voisin du premier, et fit part à la sentinelle d'une bouteille de *rum* qu'il venait de se procurer. Mais ces derniers le rejoignirent bientôt pour avoir volé la montre; et après l'avoir dépouillé de l'argent qu'il avait avec lui, ils le conduisirent en prison. On fit son procès, il ne fut acquitté qu'après avoir été fouetté publiquement sur le marché, et avoir demeuré six mois aux travaux durs.

Peu après cette époque il fit connaissance avec une Américaine, avec laquelle il entama une carrière amoureuse, sans logis ni argent. Dans ce déplorable état, il parcourait les rues accompagné de sa *donzelle*, lorsqu'il aperçut une maison déserte, dont il s'empara. Mais comme il faisait froid, et qu'il manquait de tout, Hart fut, le lendemain, conduit par un de ses compagnons à une maison appartenant à Mr. Phillips, dont ils ouvrirent la porte au moyen d'une clef faite toute expret, et d'où ils enlevèrent un poêle et son tuyau qu'ils ajustèrent dans leur nouvelle maison, et passèrent cette nuit plus à leurs aise que la première. Mais le jour suivant, il fut question de se procurer de la nourriture, et pour vendre quelques articles.

qu'il avait enlevés de la maison de Mr Phillips, outre le poêle, qu'il mit aussi en gage pour une modique somme. Mais le bruit du vol s'étant répandu dans la ville, Hart et son compagnon furent arrêtés, mis en prison condamnés à douze mois de prison et à être brûlés dans la main ; leur *blonde* ayant heureusement pris la fuite et par-là échappée à la prison.

Après avoir subi cette sentence, Hart forma de nouveau la résolution de se rendre dans le Haut Canada afin d'y tenter fortune dans les chantiers. Mais à peine se fut-il mis en route, que pensant aux difficultés qu'il éprouverait à voler du bois, il abandonna son dessein et revint à Québec. A son arrivée il se munit d'une nouvelle *femme*, avec laquelle il dépensa le peu qui lui restait ; mais ses moyens furent bientôt épuisés, et tandis qu'ils se promenaient, à la faveur de la nuit, un violent orage les força de chercher un abri ; et Hart appercevant le corps de-garde des batteaux désert, en enfonça une fenêtre, et en prit possession avec sa compagne pour la nuit.— Mais au point du jour, notre homme étant sorti pour aller chercher du *bit-ters* pour sa *maîtresse*, la trouva, à son retour, entourée d'une garde de soldats qui s'emparèrent aussi de lui, et les conduisirent devant les Magistrats, qui les envoyèrent tous deux à la maison de correction pour trois mois. A leur sortie, Hart et sa compagne prirent chacun leur parti, et se séparèrent ; mais le hazard

les rassembla de nouveau dans un cabaret du faubourg. Hart était alors épuisé de fatigue et de misère, et sachant que sa maîtresse venait d'acquérir une certaine somme d'argent par un expédient qu'il connaissait, la pria de le secourir. Se voyant refusé, il lui rappella les sacrifices qu'il avait si souvent fait pour elle; mais rebuté de sa dureté, il lui enleva une redingotte qu'il lui avait lui-même donnée, dans ses jours d'abondance, et pour laquelle il avait payé six piastres, en lui disant qu'il allait la vendre pour soulager sa misère. Après lui avoir dit adieu, et vendu la redingotte, il fit route pour les Trois-Rivières.

Arrivé en cette ville, il entra dans un magasin sous prétexte d'acheter quelques effets, et pendant que la femme était occupée à chercher ce qu'il demandait, il fit un paquet de marchandises qu'il emporta et les distribua au Sud, en poursuivant sa route vers Montréal. Là il fit rencontre d'un ancien compagnon avec qui il s'achemina pour les Etats-Unis, où après avoir épuisé son tempérament dans la débauche, il résolut de retourner en Canada; et il arriva en effet à Québec, le théâtre de ses anciennes folies, après avoir fait partie du chemin à pied. Son dessein était d'entrer dans un hospital pour le recouvrement de sa santé, mais à peine fut-il arrivé à Québec que son ancienne maîtresse le fit emprisonner pour le vol de sa redingotte, et cette offense lui mérita douze mois

de maison de correction. — Il sortit de prison en meilleure santé qu'il y était entré, et tandis qu'il allait par les rues sans argent ni ami, il fit rencontre d'un ancien camarade qui était aussi destitué que lui. N'ayant ni l'un ni l'autre de quoi payer leur logement pour la nuit, ils résolurent de coucher dans une étable, où ils reposèrent assez tranquillement. Le jour venu, Hart pensait aux moyens d'améliorer sa condition, lorsqu'il aperçut près de lui une vieille table qui servait à nettoyer les couteaux. En examinant attentivement, il trouva une fourchette et un morceau de savon : "ces bagatelles, dit-il à son compagnon, peuvent du moins nous donner de quoi boire un coup." Mais son ravissement fut à son comble, en apercevant une bourse remplie d'argent. Cet heureux hasard ranima son courage, et après avoir partagé avec son camarade, Hart se mit en recherche de son ancienne blonde qu'il retrouva couverte de haillons ; et malgré sa cruauté en le punissant pour la redingotte, il l'équipa de nouveau, et lui promit d'oublier le passé.

Tout le jour se passa dans la joie, ainsi qu'une partie de la nuit, jusqu'à ce que le *punch* et le *rum* les eussent ensevelis dans le sommeil. A son réveil, Hart se trouva logé dans son ancien appartement, sans savoir comment il y était parvenu, et entièrement privé de son argent qui se montait, la veille, à cent piastres. Ce

nouveau faux-pas lui valut un mois de prison. Il n'en fut pas plutôt sorti, qu'il rencontra sa maîtresse, avec laquelle il appointa un rendez-vous à un endroit qui leur était bien connu. Hart se rendit à son engagement, mais sa maîtresse lui ayant manqué de parole, il résolut de s'en venger à la première occasion. Le lendemain au soir, s'étant emparé d'une Oie qu'il avait trouvée dans une étable où il avait été prendre logement pour la nuit, dans la rue St Louis, il aperçut venir sa maîtresse accompagnée d'un soldat, et faisant route vers un corps-de-garde. Il se mit donc en embuscade, et après avoir passé une partie de la nuit dans cet état, comme les amants, après être sortis de leur logis, arrivaient à la porte St Jean, Hart saisit le soldat au collet, et lui déchargea un coup de son Oie sur la mâchoire.— Ayant enfin contraint son ennemi de prendre la fuite, il tourna ses coups contre sa maîtresse dont les cris amenèrent le guêt qui les conduisit tous deux en prison. Hart fut condamné à dix jours et sa compagne à trois mois de maison de correction. Cette avantage mit fin à toutes ses connivances amoureuses avec son ingrate et infidèle maîtresse.

Ayant encore une fois recouvré sa liberté, il se mit en recherche de nouveau butin. Il résolut, un certain soir, d'entrer en cachette dans quelque maison, se proposant de donner pour prétexte si on le découvrait, qu'il était un pau-

vre homme et qu'il cherchait à manger. Il entre en silence, après avoir ôté ses souliers, et saisit une montre, qu'il alla aussitôt vendre pour appaiser sa faim. Peu de tems après, il entra dans une maison où deux hommes étaient occupés à débitter deux moutons gras, et à peine s'en était-il régalé avec eux, que les con-
nétables arrivèrent et les conduisirent en prison pour vol de moutons, mais ils en furent bientôt acquittés faute de preuves suffisantes pour les convaincre. Quoique Hart ne connût rien de ce vol, il avait lieu d'être satisfait de son repas. Hart était dernièrement sorti de prison, lorsqu'il rencontra dans la rue St Louis un vieux mendiant Irlandais, à qui il demanda quelque chose à manger pour lui-même et un jeune homme qui l'accompagnait. Le bon vieillard y consentit, et non seulement partagea avec eux le contenu de son sac, mais encore les traita d'une bouteille de bon rum; et ils finirent par réduire le bonhomme au sommeil, et lui enlevèrent le peu d'argent qu'il avait sur lui.

Hart se remit en route, et appercevant une bale de drap sur le Quai de la Reine, il l'emporta, à la faveur de la nuit, jusqu'au Cap-Rouge, aidé d'un compagnon; ils coupèrent le drap par morceaux et le vendirent dans les campagnes, après quoi il revint à Québec et prodigua son revenu avec les femmes de débauches, qui lui tournèrent le dos aussitôt

que son argent fut dépensé. Mais comme il fallait trouver les moyens de satisfaire à ses demandes. En passant dans le Fanbourg St. Jean, il enleva un côté de cuir qui était étendu sur une cloture, mais il fut bientôt rejoint par la multitude ; et par l'intercession d'une charitable Dame, il ne perdit que le cuir et conserva sa liberté, se disant à lui-même que c'était le premier côté qu'il avait perdu, malgré qu'il eût volé beaucoup d'autres. Cependant comme sa dernière maitresse était plus exigeante qu'aucune de celles qu'il avait jamais eue, il la quitta à se pourvoir pour elle-même : convaincu qu'avec de l'argent il s'en procurerait bien vite une autre. Un jour qu'il passait dans la rue St Jean, il vit un Monsieur descendre de cheval et l'attacher par la bride à une maison, ce qui est assez ordinaire, Hart se rend au cheval, enleva la selle, l'emporte sans être aperçu, et en dispose à bon prix. Avec ce nouveau fond, Hart fit une nouvelle maitresse ; mais s'étant aperçu que pendant son sommeil, elle lui avait enlevé sa bourse, il la lui ôta et en prit congé pour toujours.

Mais comme sa chance paraissait diminuer à Québec, il forma encore une fois la résolution de monter au Haut Canada. Il se mit donc en route. Arrivé au Cap Rouge, il fit une prise de plusieurs effets dans le Chantier, et dont il disposa le long du chemin ; mais comme il craignait de n'en avoir pas assez pour

son long voyage, il revint sur ses pas et arriva à Québec, dans le dessein de visiter ses anciens quartiers d'approvisionnement. En effet il ne tarda pas à augmenter ses fonds, et à se procurer une nouvelle *blonde*, qui comme les autres avait de fidélité qu'en autant que la bourse de son amant était bien fournie. Il s'en éloigna encore, se promettant bien d'en chercher une autre. Une certaine nuit, passant sur le marché de la Haute-Ville, il rencontra un Mr Elliot, qui paraissait enivré et qu'il n'avait jamais vu auparavant, Hart lui demanda où il restait, "chez Mr English," répondit Elliot. Hart l'accompagna chez-lui; mais il fut très surpris de ce que son compagnon lui déclara, avant d'avoir vuide leur verre, qu'il avait perdu quelque argent, et que c'était Hart lui-même qui l'avait volé. Elliot fit aussitôt appeller un connétable. Cependant Hart trouva moyen de s'échapper, et s'enfuit directement à la taverne du Neptune, ayant laissé sa redingotte derrière lui. A peine était-il entré dans cette retraite, qu'il fut pris, dépouillé de tout l'argent qu'il avait sur lui, et conduit en prison. Il y resta jusqu'au terme de la Cour, où il fut trouvé coupable et condamné à six mois d'emprisonnement. Il protesta jusqu'à la fin de son innocence, et l'écrivain de ce mémoire ne doute pas, d'après certaines circonstances qui seraient ennuyant de détailler, qu'il ne fut en effet innocent. Hart

fut si fortement irrité d'avoir été ainsi puni pour une offense qu'il n'avait jamais commise, qu'il résolut, s'il était possible, de s'échapper de la prison; ce à quoi il réussit après trois mois de détention, suivi de deux autres prisonniers.

Mais le tems de sa liberté ne fut pas long, car quatre jours après il fut arrêté à environ vingt lieues de Québec, avec ces deux compagnons. Ce fut alors qu'on trouva sur Hart et sur ses collègues, plusieurs articles de voleur, enlevés depuis peu de la Cathédrale Catholique de Québec. On supposa d'après cela, et avec raison, que Hart était concerné dans le vol. On fit donc son procès, et après une recherche soigneuse de toutes les circonstances, il fut trouvé coupable, et condamné à être pendu le 10 Novembre, 1826.

Tandis qu'il était sous sentence de mort, l'écrivain de ce mémoire n'épargna aucune occasion de le visiter, et fut souvent profondément affecté par les différens changemens qui se peignaient sur son visage. Qui peut en effet affecter davantage, lorsque l'on voit pour la première fois, les angoises d'un esprit tourmenté par la certitude d'une mort ignominieuse? Tantôt à demi résigné à son sort, tantôt se flattant de l'espoir du pardon. Cela ne pouvait manquer de réveiller dans le cœur, tous les sentimens que la compassion et la misère peuvent exciter. Le bruit des chaînes, ses soupirs en-

trecoupés, l'histoire de ses malheurs, tout conspirait à mettre à leur comble les sensations les plus déchirantes. Il confessa ses crimes sans nombre, espérant que sa mort serait une leçon avantageuse à tous les jeunes gens qui s'égarèrent dans le sentier du crime et de la débauche, sans penser aux devoirs qu'ils ont à remplir envers Dieu, "dont les voies sont agréables et les sentiers paisibles." Il manifesta une foi ferme dans la miséricorde d'un Rédempteur, et dit qu'il ne craignait pas de mourir, puisque la mort de Jésus-Christ était suffisante pour tous les péchés du monde. Il paraissait réconcilié à l'idée de son sort, et quoiqu'il manifestât de tems en tems, par ses actions, les remords qui dévoraient son cœur, il ne se comporta pas moins avec ce courage et cette force de sentiment qui ne peut venir que de la certitude d'avoir fait sa paix avec un Dieu juste, bienfaisant et miséricordieux.

La nuit qui précéda son exécution, il dormit peu, et s'étendit beaucoup sur le récit de ses débauches et de ses crimes. Sa vie, dit-il, n'avait été qu'une scène continuelle de malheurs et de perversité, et il témoigna le plaisir qu'il éprouvait de l'expier par sa mort. Il raconta, étendu sur son lit de fer, tous les vols qu'il avait commis, et qui se montaient au nombre de *soixante-trois*, mais toujours persistant fermement et solennellement à dire qu'il n'avait jamais été, en aucune manière quelconque, con-

cerné dans le vol de la Cathédrale. Il reconnaissait seulement avoir reçu les articles volés d'un nommé Butterworth, un insigne voleur. Il était bien résigné à mourir, dit-il, mais il mourait innocent du crime pour lequel il allait souffrir.

Le moment fatal arrivé, Hart se présenta sur l'échafaud d'un pied ferme, et ayant demandé à son bourreau quelques instants pour parler, il s'adressa à la multitude en ces termes :—

“ Plaise à Dieu que la mort honteuse à laquelle vous me voyez entraîné par mes crimes, soit une leçon salutaire pour vous tous. C'est avec joie que je quitte une vie qui m'est venue à charge, pour passer dans un meilleur monde ; car je me flatte que par les mérites de Notre Sauveur, je serai bientôt dans le ciel. Je mérite à bon droit cette mort ignominieuse, en punition de mes crimes passés ; mais je déclare ici en présence de vous tous, et devant un Dieu qui m'entend et qui va bientôt être mon juge, que je meurs innocent du crime pour lequel je vais souffrir.

“ Priez pour moi. Adieu. Que Dieu ait pitié de mon âme.”

En achevant ces mots, il fit un signe de la main à son bourreau. La trappe tomba, et après quelques résistances convulsives, la victime fut précipitée dans l'éternité, à l'âge de 29 ans.

COMPLAINTE
DE
JOHN HART.



AIR :—*De la Complainte du Juif-Errant.*

Vous tous dont la conduite
Suit les ordres de DIEU
Sachez tous la suite
De mes coups malheureux
Vous verrez qu'un voleur
N'eût jamais de bonheur.

A peine eu-je atteint l'âge
De dixhuit où vingt ans
Qu'à force de tapage
J'eus dans mon regiment
Cinq ou six cents grands coups
D'un fouet à nœuds au bout.

Chassé pour ma malice
Je devins matelot
Mais bientôt par caprice
Je quittai mon vaisseau
Je me mis à voler
Pour ne point travailler.

Oh que j'eus de misere
Dans les affreux cachots
Mais c'était mon affaire
Je le méritais trop
Souvent un compagnon
Me fit mettre en Prison,

D'un vol s'il est possible
 L'on croit qu'on est auteur
 Oh! Dieu qu'il est terrible
 De passer pour voleur
 Souvent l'on est puni
 Quant on n'a rien commis.

Ainsi pour un grand crime
 Je fut pris tout à coup
 Pour tomber dans l'abîme
 Ma vie était au bout
 Car sur moi l'on trouva
 Ce qu'un autre vola.

Mon mauvais caractère
 Me fit donner la mort
 On crut à la légère
 Que j'étais dans le tort
 Je le méritais bien
 Pour mes crimes anciens.

Par la toute puissance
 D'un Dieu mis en courroux
 Je suis à la potence
 Et l'on me passe au cou
 La corde au nœud coulant
 Qui m'étrangle à l'instant.

Mais qu'une fin si triste
 Effraye les jeunes gens
 Qu'ils évitent la piste
 Des exemples frappans
 Qui menent au gibet
 Ah! que ne l'ai-je fait.

FIN.

2691760

